



## Groupe de travail C

Mobiliser le foncier disponible pour la mise œuvre des projets d'installation et/ou de reconquête

Compte rendu du 09/09/2021

---

Présents : Elodie Rouquié, Sarah Martinez et Magalie LAFABREGUE (CCPA), Thomas Galland (Maison Paysanne), Serge MARTINEZ (SAFER Occitanie), Eve Thion et Viviane BINDER (CA11)

Support de travail : Powerpoint « 210909 Groupe de Travail C »

---

### Travailler en amont sur les conventions et réglementations bloquantes

Pilotes : CCPA & CA11

La CA11 et la CCPA entendent tous les jours « on m'empêche de travailler » alors que le PLUi a été conçu pour être le moins bloquant possible.

Le contenu des panneaux a été rédigé en année 1. L'objectif étant de répondre aux questions que se posent les agriculteurs et les porteurs de projets.

Ce contenu va être mis dans le tableau Trello année 2 pour relecture et finalisation d'ici mi-octobre.

Une fois le contenu validé, ces panneaux feront l'objet d'une mise en forme par un prestataire graphique.

Des devis ont été demandés à différents prestataires (locaux ou pas) pour l'impression sous forme de « roll'up » :

- Digital Services qui a réalisé ceux de l'exposition Natura 2000. Ils sont très résistants mais prennent beaucoup de place. Pour 8 panneaux format 80x205 le devis s'élève à 922 € HT.
- Easy Flyer (Toulouse). Pour 10 panneaux 631€ HT. Les panneaux proposés sont de format 100x200 qui correspondent mieux pour la présentation imaginée sur format A4.
- Vont également être sollicités : Banderoles Express (Ariège) et Le Limouxin Impression

Les panneaux seront également disponibles en ligne sur le site Internet de la CCPA.

Le calendrier de présentation aux élus et mise à disposition de l'expo sera défini au prochain groupe de travail.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

## Réalisation de diagnostics de compatibilité en amont des projets

Pilotes : CCPA & CA11

Les porteurs de projets sont reçus par la CCPA ou la CA11 en fonction de leur demande.

L'idéal serait d'avoir un tableau de suivi des demandes pour voir les points bloquants.

Les difficultés principales rencontrées portent sur la pluriactivité (statut agricole ou non) et également sur la non-définition d'un lieu précis d'installation par les porteurs de projets.

Magalie LAFABREGUE et Viviane BINDER vont proposer un tableau de suivi synthétique qui permettra de mieux visualiser les demandes reçues.

## Enquête auprès des communes + CCPA pour identifier les ressources disponibles en foncier

Pilotes : SAFER & CCPA

L'enquête réalisée en année 1 par courrier auprès des communes n'a pas été très concluante avec seulement 3 réponses sur 61 communes interrogées.

Une approche par SIG va être effectuée cette année en croisant les données de l'occupation foncière et des surfaces déclarées à la PAC.

Dans les surfaces non déclarées une attention particulière sera portée au foncier communal en prenant en compte les contraintes du PLUi (couches AP et NP ou sites classés).

Le travail de cartographie devrait être finalisé pour décembre/janvier.

## Remise en état du foncier disponible auprès des communes dans l'objectif de développer la production maraîchère

Pilotes : CA11 & CCPA & Maison Paysanne

En année 1, une parcelle de 2ha au sud-ouest de Belvis a été identifiée à potentiel, avec un soutien du maire en vue de l'installation d'un maraîcher.

Un rendez-vous va être pris (Thomas GALLAND et Eve THION) avec la nouvelle équipe municipale de Belvis pour s'assurer que ce projet est toujours d'actualité.

Le cas échéant, le diagnostic sera affiné afin de définir un cadre d'installation.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales